

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 21 Avril (21/04/2016)

Le Conseil Municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme Valette, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**,

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 26 AVR. 2016

CASTELSARRASIN - 82

MARCHES PUBLICS

10- 21 Avril 2016

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES : FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET SCOLAIRES, MATERIEL PEDAGOGIQUE, DICTIONNAIRES ET MATERIEL PETITE ENFANCE

Rapporteur : Mme AJELLO DUGUE

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21

VU le projet de convention de groupement de commandes ci-annexé,

VU le rapport de Monsieur Jean-Michel HENRYOT proposant de se prononcer sur :

- L'adhésion de la mairie au groupement de commande
- Le projet de convention de groupement de commandes passé avec le Centre Communal d'Actions Sociales
- Le choix d'adhérer pour les lots 1, 2, 3 et 4 du projet de marché

CONSIDERANT que le Centre Communal d'Action Sociale a proposé le projet de convention lors de son conseil d'administration du 14 avril 2016 et a validé les principes suivants :

- L'adhésion du CCAS au groupement de commande
- Le projet de convention de groupement de commandes passé avec la mairie
- Le choix d'adhérer pour les lots 1, 2 et 4 du projet de marché
- L'autorisation à Madame Maryse BAULU, vice-présidente de signer la convention et à en assurer l'exécution

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et à en assurer l'exécution

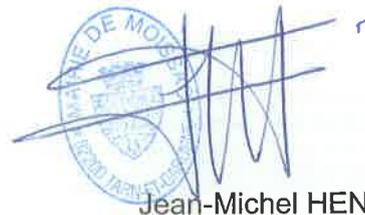
**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

1. **APPROUVE** l'adhésion de la mairie au groupement de commandes
2. **APPROUVE** le projet de convention de groupement de commandes passé avec le Centre Communal d'Action Sociale
3. **CHOISIT** d'adhérer pour les lots 1, 2, 3 et 4 du projet de marché
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et à en assurer l'exécution

Pour copie conforme

Moissac, le 22 avril 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 26 AVR. 2016

CASTELSARRASIN - 82

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :